



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Le jeudi 12 septembre 2024
19 h 00**

Procès-verbal

1. Mot de bienvenue

Madame Line Sévigny souhaite la bienvenue à tous les parents. Elle explique que la rentrée scolaire s'est déroulée de façon très positive. Sous le thème « Une rentrée haute en couleur! », les élèves vivront des activités tout au long de l'année où les différences et l'inclusion seront les thèmes abordés.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Céline Monfils d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du 12 septembre 2024.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 14 septembre 2023

Il est proposé par Madame Marie-Paule Boucher d'adopter le procès-verbal du 14 septembre 2023.

Adoptée à l'unanimité

4. Nouvelles de l'école

Madame Line Sévigny et Mélanie Duguay présentent les dossiers principaux dont elles sont responsables. Ensuite,



Madame Line Sévigny présente la clientèle de l'école et le portait du SDG. Ensuite, le résumé du projet éducatif est présenté.

5. Mot de la présidente du conseil d'établissement

Madame Myriam Allard a été présidente durant les trois dernières années. Cette année, elle cède sa place. Elle prend le temps de souligner l'implication positive de tous les membres du conseil d'établissement (CÉ) et encourage les nouveaux parents à s'impliquer au CÉ et aux diverses activités de l'école. Cette année, le CÉ souhaite poursuivre les projets d'aménagement dans la cour d'école (zones d'ombre, banc de l'inclusion, espace classe verte) et réfléchir aux actions à mettre en place pour assurer une meilleure sécurité autour de l'école.

Deux grands changements cette année : un nouveau photographe et un nouveau traiteur (Mazzola) seront des partenaires de l'école. Ces derniers offrent un programme de ristournes qui aidera le comité des finissants à réaliser des activités pour tous nos élèves qui se dirigent vers le secondaire.

L'organisation des dîners pizza se poursuit.

L'an passé, Madame Myriam Allard a proposé la mise en place du projet « Pour tous ». Celui-ci permettrait de donner la chance à tous les élèves de l'école (peu importe leur situation familiale ou économique) de participer aux activités ou sorties organisées par l'école.

6. Conseil d'établissement



Madame Line Sévigny présente le rôle et les mandats du CÉ.

7. Nomination d'un/d'une secrétaire d'élection

Il est proposé par Julie Foster que Mélanie Duguay soit la présidente d'élection.

Adoptée à l'unanimité

8. Nomination d'un président/présidente d'élection

Il est proposé par Madame Marie-Paule Boucher que Madame Hélène Robert soit la présidente d'élection.

Adoptée à l'unanimité

9. Élection des membres au conseil d'établissement

- **3 membres pour un mandat de 2 ans**
- **2 membres substitut pour 1 mandat de 1 an**

Madame Hélène Robert explique le déroulement du vote. Les gens qui se proposent sont :

- Sandra Major
- Jean-François Poirier
- Jolyane Meloche
- Laurent Boisvert
- Jean-François Poirier
- Myriam Allard (membre substitut)
- Judith Lachance (membre substitut)

Madame Amanda Assi propose la clôture des nominations.



Mesdames Myriam Allard et Jean-François acceptent d'être les membres substituts.

Chaque personne proposée fait une courte présentation d'elle-même. Il est proposé que pour l'élection, chaque personne qui vote doit inscrire 3 noms. Les personnes qui auront le plus de votes seront élues pour le mandat de 2 ans. Madame Hélène Robert propose la tenue d'élection.

Les membres ayant obtenus le plus grand nombre de votes sont : Sandra , Laurent et Jolyanne

Adoptée à l'unanimité

10. Élection d'un membre du CÉ au comité de parents du CSSPO

Madame Sandra Major sera représentant au comité de parents.

Adoptée à l'unanimité

11.Organisme de participation des parents (OPP)

Madame Line Sévigny invite Madame Judith Lachance, parent membre de l'OPP, à partager le rôle de l'organisme de participation des parents. Monsieur Anthony MacKinnon propose la poursuite du bénévolat offert par L'OPP.

Adoptée à l'unanimité

12.Comité EHDAA du CSSPO



Madame Line Sévigny explique le rôle de ce comité. Celui-ci concerne les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Elle mentionne que les personnes seront nommées par le comité de parents du CSSPO.

13. Levée de l'assemblée

Madame Hélène Robert propose la levée de l'assemblée à 20h36.

Mélanie Duguay
Secrétaire